

#03

Lettre d'actualités du TENAQ
Janvier 2023

 **territoire
d'énergie**
NOUVELLE-AQUITAINE

En partenariat avec


Entente régionale des 13 Syndicats
Départementaux d'Énergie



EDITO

Depuis 2015, les Syndicats d'énergie se sont vu confier la mission de la planification et de la coordination de la transition énergétique sur leur territoire.

Dès lors, les membres du TENAQ ont toujours été mobilisés autour de ces enjeux. Il suffit de lire les initiatives entreprises et surtout réalisées pour en faire la démonstration. Nous sommes devenus des acteurs incontournables, d'autant qu'aujourd'hui nous ne sommes plus dans la réflexion mais bien dans l'action.

Sobriété, développement de projets d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de mobilité décarbonée est la formule gagnante des 10 prochaines années pour atteindre nos objectifs d'ici 2050.

Que 2023 soit une année créative pour tous et pleine de réussite dans vos projets. **Bonne Année !**

Philippe DUCENE

Président du SDE 24
Président du TENAQ
Vice-président de la FNCCR

ÉVÈNEMENT RÉGIONAL : Chaleur renouvelable en Nouvelle-Aquitaine



SOMMAIRE

ACHAT D'ÉNERGIE // Une fin d'année favorable aux membres du groupement

FOCUS LOCAL // Bois-énergie : Un réseau de chaleur développé par TE 47

PARTICIPATION TENAQ // Assises Européennes de la Transition Énergétique

ÉVÈNEMENT RÉGIONAL // Chaleur renouvelable en Nouvelle-Aquitaine

MOBILITÉ DURABLE // Une première station BioGNV inaugurée dans le département de la Vienne

ACHAT D'ÉNERGIE // Une fin d'année favorable aux membres du groupement

En octobre dernier, les Syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine, porteurs du marché groupé d'électricité et de gaz auprès des organismes publics de la région, alertaient leurs membres sur les incidences de la flambée des prix de l'énergie pour 2023.

Sans aucune lisibilité des prix du marché en fin d'année, un scénario pessimiste avait été retenu afin d'évaluer les conséquences budgétaires pour ces membres. Ils étaient alors invités à prévoir pour 2023, un budget électricité x 3,5 et un budget gaz x 2,5 par rapport à 2022.

Grâce à la stratégie d'achat des Syndicats, les derniers volumes d'électricité nécessaires pour couvrir les besoins du groupement en 2023 ont pu être achetés à un prix moins élevé que prévu. De plus, les dispositifs de soutien du Gouvernement vont pouvoir profiter aux membres, à travers l'amortisseur électricité et/ou le bouclier tarifaire.

Les hausses à prévoir sont finalement pour les budgets électricité 2023 de x 1,6 à x 1,7 pour les bâtiments/équipements et x 1,3 pour l'éclairage public par rapport à 2022.

Pour les collectivités territoriales alimentées en gaz naturel, ces mesures de soutien ne s'appliquent pas. Aussi, il faut garder la prévision initiale x 2,5 par rapport à 2022.

Pour les structures éligibles aux dispositifs d'aide, elles devront transmettre à leurs fournisseurs d'énergie une attestation d'éligibilité avant le 30/03/2023.

FOCUS LOCAL

BOIS-ÉNERGIE //

Un réseau de chaleur développé par TE 47

Après 2 ans d'étude et 20 mois de travaux, Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE 47) exploite depuis plus d'un an un réseau de chaleur bois-énergie de 1,6 km sur la commune d'Aiguillon.

Celui-ci permet de produire le chauffage et l'eau chaude sanitaire d'un ensemble de bâtiments publics dont la caserne de pompiers, les écoles Curie et Pagnol, le CAM, l'EHPAD, la cité scolaire Stendhal, les locaux de la communauté de communes et de la mairie.



La chaudière biomasse de 1 000 kW est alimentée à plus de 90% par la combustion de bois, provenant d'un rayon de 100 km maximum. Sa consommation est de 1 000 tonnes de bois par an (ce qui

représente une cinquantaine de livraisons par camion). L'appoint lors d'hivers rigoureux est réalisé par des chaudières au gaz naturel.

Ce projet remarquable a été l'une des visites phares organisées lors des Journées "Chaleur renouvelable en Nouvelle-Aquitaine" afin de comprendre le principe de ce système et de mesurer son potentiel. En effet, cette opération d'un coût global de 2,7 M€ dont environ 50% ont été subventionnés par l'Ademe, profite aujourd'hui fortement à la commune et à ses habitants.

En utilisant une ressource locale et durable, le réseau de chaleur répond aux enjeux de transition énergétique du territoire, tout en économisant le budget communal. Cette source d'énergie renouvelable permet d'éviter 500 tonnes de CO2 par an (pour comparaison une voiture citadine roulant 10 000 km/an émet environ 1,5 t de CO2). De plus, les abonnés profitent d'une TVA réduite à 5,5%, du fait de l'utilisation de plus de 50 % d'énergie renouvelable, offrant ainsi un prix stable et compétitif sur la durée.

PARTICIPATION TENAQ // Assises Européennes de la Transition Énergétique



Du 23 au 25 mai 2023 à Bordeaux, le TENAQ en partenariat avec la FNCCR participera à la 24^e édition des Assises Européennes de la Transition Énergétique.

Ce sont plus de 3 000 congressistes qui sont attendus pour échanger, débattre lors d'ateliers autour des projets innovants initiés par les collectivités et des enjeux de la transition énergétique dans les territoires. Au travers du Carrefour des métiers, les lycéens, étudiants et professionnels seront invités à se rencontrer pour présenter les nouvelles filières professionnelles et proposer des offres d'emplois.

Plus d'informations à venir sur : assises-energie.org

ÉVÈNEMENT RÉGIONAL //

Chaleur renouvelable en Nouvelle-Aquitaine

Le 10 novembre 2022 au Palais de la Bourse à Bordeaux, le TENAQ était l'un des partenaires officiels du séminaire régional "Chaleur renouvelable en Nouvelle-Aquitaine", organisé par la Région et l'Ademe.

L'objectif de cet évènement était de présenter les enjeux et les perspectives de développement des différentes filières d'énergies renouvelables (EnR) thermiques, et d'échanger autour des conditions qui permettent la réussite de ces projets sur la région.

En complément, 3 journées décentralisées ont été organisées sur 3 départements de Nouvelle-Aquitaine dotés d'un Contrat de Développement Territorial des énergies renouvelables thermiques :

- **Le 27 octobre 2022 à Courcouray et Bois (17)**
Avec le Département de la Charente-Maritime ;
- **Le 22 novembre 2022 au Temple-sur-Lot (47)**
Avec TE 47 - Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne ;
- **Le 8 décembre 2022 à Bergerac (24)**
Avec le Département de la Dordogne, le SDE 24, la FD Cuma 24 et la Communauté d'agglomération Bergeracoise.

Ces journées locales ont permis d'aller à la rencontre des porteurs de projets (collectivités, entreprises, bailleurs sociaux, bureaux d'études, architectes...) afin de leur :

- **Présenter les atouts des différentes filières d'énergies renouvelables thermiques**, et en particulier la géothermie de surface (une technologie mature qui sait faire du chaud et du froid, une ressource 100% locale avec même des possibilités de stockage) ;



Travaux du réseau de chaleur - Aguilhon (47)

- **Présenter les outils et les acteurs** au service du développement de leurs projets, de l'étude d'opportunités à l'exploitation des opérations ;
- **Partager les retours d'expérience locaux** ;
- **Faire visiter des installations de géothermie locale** ;
- **Présenter les solutions de financement disponibles sur chacun de ces départements**, notamment dans le cadre du Fonds Chaleur de l'Ademe et des Contrats de Développement Territoriaux des EnR thermiques.

De 2022 à 2024, l'animation géothermie régionale en Nouvelle-Aquitaine, soutenue par l'Ademe et la Région, est confiée au CRER – Centre Régional des Energies Renouvelables qui porte l'animation sur le nord de la région (anciennement Poitou-Charentes et Limousin) et à l'ALEC – Agence Locale de l'Énergie et du Climat sur la partie sud (ancienne région Aquitaine).

Un fort potentiel énergétique local



En Dordogne, une visite a été organisée à l'Aqualud de Bergerac.

Ce projet exemplaire d'installation géothermique qui a coûté plus de 500 000 €, dont 200 000 € financés par l'Ademe, a été l'occasion de souligner le fort potentiel énergétique local de cette source de chaleur, qui selon Jérôme DANCOISNE, Directeur Régional Délégué de l'Ademe est encore sous-exploité : « Nous sommes une des régions françaises avec le plus haut potentiel de nappes aquifères pour la géothermie de surface. Grâce à elle, on divise par 4 la consommation d'énergie et par 2 la facture. Et contrairement à d'autres énergies renouvelables comme le solaire ou l'éolien, on ne voit pas les installations. »



MOBILITE DURABLE //

Une première station BioGNV inaugurée dans le département de la Vienne

Mise en travaux en mai 2022, la première station BioGNV du Groupe SORÉGIES, dont le Syndicat Énergies Vienne est actionnaire, vient d'être officiellement inaugurée le 9 décembre 2022 à Châtellerault.

Intégrée au réseau régional Témob, elle est alimentée en biométhane via des garanties d'origine de l'unité de méthanisation agricole de Métharcenciel, à Mouterre-Silly. L'investissement pour cette station est de 1,3 million d'euros aidé à hauteur de 211 758 € par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Fournie par TSG France, l'installation dispose de 2 pompes d'avitaillement aujourd'hui réservées aux bus (Kéolis, Rapides du Poitou) et aux poids lourds d'entreprises (Groupe Heppner) ou de l'agglomération du Grand Châtellerault ayant souscrit un contrat de longue durée (1 à 4 ans) avec le fournisseur SORÉGIES.



De gauche à droite : **Évelyne AZIHARI**, Vice-Présidente en charge de l'énergie/climat et des déchets de Grand Châtellerault ; **Jacques DESCHAMPS**, Président du Syndicat Énergies Vienne ; **Jean-Pierre ABELIN**, Président de Grand Châtellerault ; **Yves TROUSSELLE**, Conseiller régional de la Région Nouvelle-Aquitaine ; **Frédéric BOUVIER**, Directeur Général du Groupe SORÉGIES ; **Vincent HABASQUE**, Directeur de KEOLIS ; **Jean-Pierre LARDEAU**, Vice-Président du Syndicat Énergies Vienne et Conseiller municipal d'Availlles-en-Châtellerault.



Établis à prix fixes, ces contrats d'avitaillement permettent de protéger les transporteurs de personnes ou de marchandises de la volatilité du marché. La station sera à terme accessible aux véhicules légers des particuliers.

Deux compresseurs d'une capacité de 400 Nm³/h chacun permettent d'avoir une bonne fluidité lors des pics de consommation et un stockage tampon de 3 250 litres permet d'assurer une disponibilité de carburant pour un avitaillement rapide des véhicules. Un plein en 15 minutes assurant 280 km d'autonomie suffit notamment pour les bus de Nouvelle-Aquitaine.

« Cette action commune menée entre le Groupe SORÉGIES et le monde du transport, en pleine transition énergétique, est une réponse concrète aux enjeux environnementaux et de santé publique. Nous sommes fiers de contribuer à la décarbonation du secteur des transports avec un gaz de territoire, 100% local qui émet 80% moins de CO₂ que le diesel » résume Frédéric Bouvier, Directeur Général du Groupe SORÉGIES.

Contact TENAQ : Camille BOULLEVEAU, Directrice du SDE 24

05 53 06 62 00

c.boulleveau@sde24.fr